

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de La Rochette**

Objet

Affaires budgétaires

DM 01/2020 Budget
principal

Le dix-huit juin deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Nadège JAY, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Héléne PLATEL, Sandrine BERTHET, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT, Stéphanie PICHARD, Anthony FACHINGER, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Chrystel GUILLERE

Procurations : Jean PORTUGAL à Yves MANDRAY, Piera BARRAFRANCA à Chrystel GUILLERE

Absents :

Date de convocation
11 juin 2020

Monsieur Jean-Louis DOULS a été élu secrétaire de séance.

Date d'affichage
25 juin 2020

Monsieur le Maire informe qu'une décision modificative au budget principal est nécessaire afin de prendre en compte :

Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 29
Exprimés : 29

- la dépense liée à l'enquête publique pour le PLU d'Etable (couverture par abondement des prévisions de la DF et de la DSR)
- la modification de l'imputation de la balayeuse acquise en 2019 (opération d'ordre)

Investissement					
Ch.	Art.	Op.	Objet	Dépenses	Recettes
041	21571		Matériel roulant (balayeuse)	93 600,00 €	
	21757		Matériel et outillage de voirie (balayeuse)		93 600,00 €
20	202		Enquête publique PLU Etable	7 000,00 €	
	021		Virement de la section de fonctionnement		7 000,00 €
TOTAL				100 600,00 €	100 600,00 €

Fonctionnement					
Ch.	Art.		Objet	Dépenses	Recettes
74	74121		DSR		5 000,00 €
74	7411		Dotation forfaitaire		2 000,00 €
	023		Virement à la section d'investissement	7 000,00 €	
TOTAL				7 000,00 €	7 000,00 €

Attestation de réception en préfecture
073-200066882-20200618-Del20200613-DE
Date de réception préfecture : 22/06/2020



Vu l'instruction comptable M14,
Vu le budget primitif 2020 adopté,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 09/06/2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ approuve la décision modificative n°01/2020 au budget principal telle que présentée

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND

